

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2019

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 9 septembre 2019 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absence(s)

Aucune.

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 9 septembre 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 septembre 2019.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 août 2019.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 3 septembre 2019.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Monty Sylvestre conseillers juridiques inc. - Paiement d'honoraires professionnels en 2018 concernant le dossier de l'Église essénienne chrétienne.
 - 2) Implantation des services municipaux, Le Boisé de Cookshire (phases III et phase IV) - Remboursement numéro 4 des frais selon l'entente.
 - 3) Grondin Guilbeault Fontaine notaires - Paiement d'honoraires professionnels concernant la servitude de passage de tuyau d'aqueduc.
 - 4) Les constructions Binet inc., centre communautaire de Johnville – Certificat de paiement numéro 11 final.
 - 5) Turco-Shank Construction - Paiement d'une facture concernant la réparation de l'abri de la pompe incendie Palettes Perron.
 - 6) Valoris - Paiement de factures suite à l'ajustement du tarif de traitement des déchets 2019.

- 7) Cain Lamarre, avocats et notaires - Offre de services juridiques pour l'année 2020.
- 8) Station d'épuration du chemin des Iris, secteur Johnville – Adjudication du contrat.
- 9) Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) – Nomination d'un responsable au soutien financier à l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable.
- 10) Club FADOQ, Immeuble au 675, chemin Grenier – Annulation du compte à recevoir.
- 11) Jardin Communautaire de Sawyerville (JCS) – Ajout d'assuré à la couverture d'assurance de la municipalité.
- 12) La Relève du Haut-Saint-François – Reconnaissance de l'organisme selon la *Politique relative à la location de salles municipales*.
- 13) Loisirs Cookshire inc., descente de balles dans la rivière et exposition d'automobiles – Fermeture de la rue Castonguay le 14 septembre 2019.
- 14) Service d'animation estivale, secteur Johnville – Demandes de remboursement.
- 15) Martin Bellerose, tournoi de balle, secteur Johnville, le 14 septembre 2019 - Autorisation en vertu du *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques*.
- 16) Ressources humaines – Demande de monsieur Adam Dowd pour un congé sans traitement de 12 mois.
- 17) Bilan de l'usage de l'eau potable 2018, MAMH – Résolution pour les compteurs d'eau.
- 18) Symposium sur la gestion de l'eau de Réseau Environnement – Inscription de monsieur François Proulx.
- 19) Chemin de fer Central Maine and Québec Railway (CMQR) – Plainte du bruit et de la vitesse.
- 20) Aménagement forestier coopératif des Appalaches – Demande d'appui au projet de construction d'un centre acéricole et de développement des services acérico-forestiers.
- 21) Sol Éco, agriculture environnement – Paiement d'une facture concernant l'expertise agronomique et l'installation d'une prise d'eau en milieu agricole, secteur Johnville.
- 22) STZ Diesel inc., Immeuble au 3495, route 108, secteur Cookshire – Demande d'aide financière.
- 23) Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) – Résolution d'engagement.
- 24) Hommage à monsieur Joey Thibault à la Maison de la Culture John Henry Pope le 6 septembre 2019 suite à son mérite estrien 2019 en Musique – Remboursement de frais.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 257-2019 décrétant la construction d'une nouvelle station d'épuration pour le secteur Johnville et d'autres travaux connexes et autorisant un emprunt pour en payer une partie du coût.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 9 septembre 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

La mairesse Sylvie Lapointe préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte à 19h30.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 septembre 2019.

Résolution 2019-09-7013

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance régulière du 9 septembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 août 2019.

Résolution 2019-09-7014

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 5 août 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 3 septembre 2019.

Résolution 2019-09-7015

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion de travail du 3 septembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller

Mario Gendron et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Madame Manon Élizabeth Carrier de l'organisme Loisirs Cookshire inc. fait l'invitation à tous à participer à la « Grande course de balles sur la rivière Eaton » samedi prochain le 14 septembre.
- 2) Monsieur Craig McBurney du secteur Sawyerville questionne le conseil sur la dette de Valoris sujette à l'augmentation « soudaine » en 2019. Les membres du conseil répondent aux questions en confirmant avoir les mêmes questionnements, lesquels seront déposés en rencontre avec Valoris pour discussion approfondie. Il est aussi répondu que la Ville travaille fort sur ce dossier afin de trouver une solution efficace et viable.

F) Correspondance.

Résolution 2019-09-7016

Fédérale

1. Hon. Marie-Claude Bibeau – Ouverture du nouveau Fonds des infrastructures alimentaires locales (dépôt d'ici le 1^{er} novembre);

Provinciale

2. MAMH – Lancement du premier appel de propositions de projets du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) (date limite : 15 novembre 2019);
3. MAMH – Lancement du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) du Fonds vert (date limite : 1^{er} août 2020);
4. CIUSSE-CHUS – Campagne de vaccination contre la grippe le 1^{er} novembre 2019;
5. MAMH – Lancement de la semaine de la municipalité (du 8 au 14 septembre 2019);
6. Société de l'habitation du Québec – Mise à jour des niveaux de revenu applicable;
7. Ministère de la Sécurité publique - Colloque sur la sécurité civile Québec, 1^{er} et 2 octobre) et semaine de la prévention des incendies (6 au 12 octobre);

Municipale

8. Hydro-Québec – Fin des travaux d'installations d'éclairage public à l'intersection de la route 251 et du chemin Orr vers le 29 septembre 2019;
9. Chambre de commerce du HSF – Invitation à se joindre au comité du débat des candidats aux élections lors de sa 1^{ère} rencontre pour choisir les thèmes (East Angus, 4 septembre dîner);

10. Chambre de commerce du HSF – Déjeuner-conférence : Se relever en situation difficile (Salle Guy-Veilleux de Cookshire-Eaton, 11 septembre);
11. Chambre de commerce du HSF – Soirée des fêtes pour souligner les nouveaux entrepreneurs régionaux (East Angus, 8 novembre);
12. Mme Lise Got – Remerciements pour la promotion de la soirée astronomie et la déconnexion du lampadaire au Parc des Braves;
13. Mme Céline Quirion et M. Roger Corriveau – Remerciements pour l'installation de l'enseigne pour la bibliothèque à Cookshire;
14. Mme Mélanie Audet – Agente de bureau, sécurité publique, lettre de remerciements;

Scolaire

15. (aucune);

Associations

16. UPA – Invitation à la 17^e édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec le 8 septembre de 10h à 16h;
17. Rues principales – Programmation du 32^e colloque annuel, sous le thème « Impulsion : inspirer, rallier, s'organiser » (Québec, 2 octobre);
18. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Offre de conférence gratuite « Comment agir maintenant contre les changements climatiques en Estrie? »;
19. Réseau Environnement – Invitation aux colloques Symposium sur la gestion des eaux (Montréal, 22 et 23 octobre), Gestion des matières résiduelles (Lévis, 13 et 14 novembre); Sols et eaux souterraines (Drummondville, 27 novembre) et Air, changements climatiques et énergie (Québec, 11 décembre);
20. Association pulmonaire du Québec (APQ) – Sensibilisation aux campagnes environnementales de l'APQ et MSSS;
21. Projet Partenaires pour la Réussite éducative Estrie (PRÉE) – Campagne de sensibilisation « Les études, la priorité » du 27 août au 6 septembre;
22. Moisson Haut-Saint-François – Course de canards, 22 septembre 2019 à 15 heures, 20, chemin Spring;
23. Rues Principales – Colloque « Donnez une impulsion à votre milieu », 2 octobre 2019 à Québec;
24. ADMQ – Colloque de la zone Estrie, 19 septembre 2019 au Cep d'Argent, 1257, chemin de la Rivière à Magog;

Offres de service

25. Therrien Couture – Services légaux multidisciplinaires 2019.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Cain Lamarre, avocats et notaires (Monty Sylvestre conseillers juridiques inc.) - Paiement d'honoraires professionnels en 2018 concernant le dossier de l'Église essénienne chrétienne.

Reporté. Le directeur général / secrétaire-trésorier effectuera des vérifications préalablement à l'autorisation de ce paiement de factures s'il y a lieu.

- 2) Implantation des services municipaux, Le Boisé de Cookshire (phases III et phase IV) - Remboursement numéro 4 des frais selon l'entente.

Résolution 2019-09-7017

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le remboursement numéro 4 au montant de 6 662,12 \$ (incluant les taxes) pour les phases III et IV du développement Le Boisé de Cookshire inc. selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Grondin Guilbeault Fontaine notaires - Paiement d'honoraires professionnels concernant la servitude de passage de tuyau d'aqueduc.

Résolution 2019-09-7018

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 750,00 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Grondin Guilbeault Fontaine notaires concernant la servitude de passage de tuyau d'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Les constructions Binet inc., centre communautaire de Johnville – Certificat de paiement numéro 11 final.

Résolution 2019-09-7019

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 5 000,00 \$ (taxes applicables en sus) à Les Constructions Binet inc., concernant la construction d'un centre communautaire à Johnville, selon le certificat de paiement numéro 11 daté du 16 août 2019 et préparé par Jean Mailhot, architecte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Turco-Shank Construction - Paiement d'une facture concernant la réparation de l'abri de la pompe incendie Palettes Perron.

Résolution 2019-09-7020

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger

Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 7 200,00 \$ (taxes applicables en sus) pour la facture de Turco-Shank Construction concernant la réparation de l'abri de la pompe incendie Palettes Perron, conformément à l'adjudication de ce contrat le 8 juillet 2019 par la résolution numéro 2019-07-6983.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Valoris - Paiement de factures suite à l'ajustement du tarif de traitement des déchets 2019.

Résolution 2019-09-7021

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 70 090,80 \$ (incluant les taxes), en date du 30 septembre 2019, pour les factures des mois d'avril et mai 2019 de Valoris, qui font suite à la hausse de la tarification pour le traitement des déchets énoncée dans leur lettre datée du 28 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Cain Lamarre, avocats et notaires - Offre de services juridiques pour l'année 2020.

Reporté. Le directeur général / secrétaire-trésorier effectuera des vérifications préalablement à l'engagement de la municipalité envers cette entreprise s'il y a lieu.

- 8) Station d'épuration du chemin des Iris, secteur Johnville – Adjudication du contrat.

Résolution 2019-09-7022

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la construction d'une nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris à Johnville, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	(Prix incluant les taxes)
Entreprises G.N.P. inc.	1 538 182,69 \$
Cité Construction TM inc.	1 633 645,02 \$
Grondin excavation inc.	1 669 160,42 \$
T.G.C. inc.	1 681 411,65 \$
Construction Longer inc.	1 687 143,15 \$
Tijaro Ltée.	1 722 842,89 \$
Lafontaine & fils inc.	1 728 221,79 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Yves Gagnon, ingénieur, datée du 15 mars 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le contrat pour la construction d'une nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris à Johnville, au montant de 1 538 182,69 \$ (incluant les taxes), soit adjugé à Entreprises G.N.P. inc., conformément à leur soumission ouverte le 7 mars 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements

climatiques (MELCC) – Nomination d'un responsable au soutien financier à l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable.

Résolution 2019-09-7023

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) considère la municipalité responsable d'un système de distribution d'eau alimentant plus de 500 personnes et exploite, par conséquent, un prélèvement des eaux et leur protection;

CONSIDÉRANT l'obligation de la municipalité de transmettre au MELCC, au plus tard le 1^{er} avril 2021, un rapport présentant les résultats de l'analyse de vulnérabilité de ses sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'une aide financière dans le cadre du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) offert par le gouvernement du Québec;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de nommer le directeur général / secrétaire-trésorier pour représenter la municipalité dans cette démarche d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Club FADOQ, Immeuble au 675, chemin Grenier – Annulation du compte à recevoir.

Résolution 2019-09-7024

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser l'annulation du compte à recevoir du Club FADOQ au montant de 3 689,69 \$ pour l'immeuble situé au 675, chemin Grenier, secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Jardin Communautaire de Sawyerville (JCS) – Ajout d'assuré à la couverture d'assurance de la municipalité.

Reporté, afin de recevoir l'estimé des coûts supplémentaires engendrés par cet ajout.

- 12) La Relève du Haut-Saint-François – Reconnaissance de l'organisme selon la *Politique relative à la location de salles municipales*.

Résolution 2019-09-7025

CONSIDÉRANT l'adoption d'une nouvelle *Politique relative à la location de salles municipales* lors de la séance régulière le 4 mars 2019;

CONSIDÉRANT la demande de la Relève du Haut-Saint-François afin d'être considérée comme un organisme reconnu par la Ville de Cookshire-Eaton aux termes de cette politique et permettant ainsi de bénéficier d'un tarif préférentiel;

CONSIDÉRANT que cet organisme à but non lucratif est légalement constitué et a pour objectif de participer à l'amélioration du milieu de vie des familles du Haut-Saint-François, dont la Ville de Cookshire-Eaton bénéficie sur l'ensemble du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'autoriser l'ajout de la Relève du Haut-Saint-François aux organismes reconnus par la municipalité aux termes de la *Politique relative à la location de salles municipales*;

DE modifier la politique en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Loisirs Cookshire inc., descente de balles dans la rivière et exposition d'automobiles – Fermeture de la rue Castonguay le 14 septembre 2019.

Résolution 2019-09-7026

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire inc. demande l'autorisation pour la tenue d'une activité de descente de balles dans la rivière et d'une exposition d'automobiles le 14 septembre 2019, en conformité avec le *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions du *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques*, les activités de Loisirs Cookshire inc. le 14 septembre 2019, telles que précisées dans la demande datée du 7 août 2019;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise la fermeture de la rue Castonguay durant les activités de Loisirs Cookshire inc. le 14 septembre 2019, telles que précisées dans la demande datée du 7 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Service d'animation estivale, secteur Johnville – Demandes de remboursement.

Résolution 2019-09-7027

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

D'autoriser le remboursement effectué en vertu de l'Office de la protection du consommateur au montant de 650,25 \$ (incluant les taxes) concernant l'annulation des inscriptions pour les enfants de quatre parents insatisfaits du service d'animation estivale (SAE) du secteur Johnville cet été;

DE refuser la demande de remboursement supplémentaire au montant de 128,25 \$ concernant l'annulation tardive d'un parent insatisfait du SAE du secteur Johnville cet été.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Martin Bellerose, tournoi de balle, secteur Johnville, le 14 septembre 2019 - Autorisation en vertu du *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques*.

Résolution 2019-09-7028

CONSIDÉRANT que monsieur Martin Bellerose demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle le 14 septembre 2019 au terrain du secteur Johnville, en conformité avec le *Règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle du secteur Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 15 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Ressources humaines – Demande de monsieur Adam Dowd pour un congé sans traitement de 12 mois.

Résolution 2019-09-7029

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Adam Dowd, journalier permanent au service des parcs et espaces verts à l'effet de se prévaloir d'un congé sabbatique sans traitement de douze (12) mois pour des raisons personnelles;

CONSIDÉRANT que la clause 7.9 de la convention collective des employés en vigueur prévoit cette possibilité et les modalités applicables dans de tels cas;

CONSIDÉRANT que cette demande est appuyée par la directrice au développement, communications et loisirs, madame Mélanie St-Pierre, et du surintendant aux travaux publics monsieur René Lavigne;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu d'autoriser un congé sans solde, du 9 septembre 2019 au 9 septembre 2020 inclusivement, à monsieur Adam Dowd, selon les modalités de la convention collective des employés en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Bilan de l'usage de l'eau potable 2018, MAMH – Résolution pour les compteurs d'eau.

Résolution 2019-09-7030

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable la municipalité doit fournir un rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également installer 46 compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et un échantillon de 60 compteurs d'eau dans le secteur résidentiels;

CONSIDÉRANT QUE l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1^{er} septembre 2018, date limite établie par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'engage d'ici le 1^{er} septembre 2020 à :

- prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal;
- transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. soumission de l'appel d'offre;
 - b. octroi du contrat;
 - c. calendrier mensuel d'installation des compteurs;
- avoir complété l'installation des compteurs d'eau à la consommation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Symposium sur la gestion de l'eau de Réseau Environnement – Inscription de monsieur François Proulx.

Résolution 2019-09-7031

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que monsieur François Proulx, technicien en génie civil et environnement, soit autorisé à participer au Symposium sur la gestion de l'eau de Réseau Environnement les 22 et 23 octobre 2019 à Montréal.

Les coûts reliés à cette formation sont assumés par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Chemin de fer Central Maine and Québec Railway (CMQR) – Plainte du bruit et de la vitesse.

Résolution 2019-09-7032

CONSIDÉRANT une plainte reçue pour la vitesse excessive des trains du Chemin de fer Central Maine and Québec Railway (CMQR) en zone urbaine de la municipalité de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT une plainte reçue pour le bruit du sifflet des trains du CMQR sur le territoire de la municipalité de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT l'intention de la municipalité d'abolir le sifflet des trains aux passages à niveau du CMQR sur son territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

DE demander au Chemin de fer Central Maine and Québec Railway (CMQR) de veiller au respect des limites de vitesse sur le territoire de Cookshire-Eaton;

DE demander au CMQR d'étudier la faisabilité d'une abolition du sifflet aux passages à niveau des trains sur son territoire, notamment en soumettant d'autres systèmes d'avertissement adéquats le cas échéant;

D'émettre un avis public informant de l'intention de la municipalité de Cookshire-Eaton d'abolir le sifflet aux passages à niveau, conformément aux articles 23.1 (1) de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*

(L.R.C. 1985, c 32) et 104 de son *Règlement sur les passages à niveau* (DORS/2014-275).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Aménagement forestier coopératif des Appalaches – Demande d'appui au projet de construction d'un centre acéricole et de développement des services acérico-forestiers.

Résolution 2019-09-7033

CONSIDÉRANT la planification d'un projet de construction d'un centre de bouillage et de développement des services acérico-forestiers de l'Aménagement forestier coopératif des Appalaches (AFC des Appalaches) sur le territoire du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT que c'est en mobilisant l'ensemble des acteurs et intervenants de la région qu'il sera possible de trouver des solutions à certaines problématiques régionales comme la pénurie de main-d'œuvre, la demande de formation et le manque de relève acéricole;

CONSIDÉRANT que les étapes du projet de l'AFC des Appalaches et les services qui en découleront intègrent bien les différents pôles du développement durable et prévoient un réel effort de coopération;

CONSIDÉRANT que l'acériculture est un axe de développement économique pour la région et que ce projet est novateur grâce à l'utilisation de nouvelles technologies qui tiennent compte des enjeux environnementaux;

CONSIDÉRANT que ce projet permettra au milieu de se démarquer et d'offrir des services complets en acériculture pour l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT que l'AFA des Appalaches est présent et actif sur le territoire du Haut-Saint-François et du Granit depuis plus de 45 ans et est en mesure de mener à terme un tel projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton appuie le projet de construction d'un centre de bouillage et de développement des services acérico-forestiers de l'Aménagement forestier coopératif des Appalaches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Sol Éco, agriculture environnement – Paiement d'une facture concernant l'expertise agronomique et l'installation d'une prise d'eau en milieu agricole, secteur Johnville.

Résolution 2019-09-7034

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 572,21 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Sol Éco concernant l'expertise agronomique et l'installation d'une prise d'eau en milieu agricole, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) STZ Diesel inc., Immeuble au 3495, route 108, secteur Cookshire –

Demande d'aide financière.

Résolution 2019-09-7035

CONSIDÉRANT que pour favoriser le développement commercial, le conseil désire accorder une aide financière à STZ Diesel inc., dont messieurs Patrick Rouillard et Simon Prévost sont propriétaires, équivalente au coût des droits de mutation suivant l'achat de l'immeuble situé au 3495, route 108, secteur Cookshire, soit un montant d'environ 3 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QU'une aide financière équivalente au coût des droits de mutation soit accordée à STZ Diesel inc. (messieurs Patrick Rouillard et Simon Prévost);

QUE la trésorière soit autorisée à accorder l'aide financière lorsque l'achat de la propriété située au 3495, route 108, secteur Cookshire, sera complété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) – Résolution d'engagement.

Résolution 2019-09-7036

CONSIDÉRANT que la municipalité désire reconstruire les infrastructures municipales de la rue Julia, secteur Sawyerville (tronçon S144 du *Plan d'intervention des infrastructures municipales* daté du 31 janvier 2017);

CONSIDÉRANT que la municipalité désire reconstruire les infrastructures municipales de la rue Principale Est, secteur Cookshire (tronçon C294, C295 et C296 du *Plan d'intervention des infrastructures municipales* daté du 31 janvier 2017);

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

- QUE la municipalité de Cookshire-Eaton s'engage à respecter les modalités du guide relatif au programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) s'appliquant à elle;
- QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les

actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

- QUE la municipalité s'engage à réaliser les travaux de reconstruction des infrastructures municipales de la rue Julia, secteur Sawyerville (tronçon S144 du *Plan d'intervention des infrastructures municipales* daté du 31 janvier 2017), selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- QUE la municipalité s'engage à réaliser les travaux de reconstruction des infrastructures municipales de la rue Principale Est, secteur Cookshire (tronçons C294, C295 et C296 du *Plan d'intervention des infrastructures municipales* daté du 31 janvier 2017), selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- QUE la municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à ses projets, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;
- QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
- QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Hommage à monsieur Joey Thibault à la Maison de la Culture John Henry Pope le 6 septembre 2019 suite à son mérite estrien 2019 en Musique – Remboursement de frais.

Résolution 2019-09-7037

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le remboursement au montant de 108,69 \$ (incluant les taxes), équivalent à 50 % des frais occasionnés pour l'événement organisé par la Maison de la Culture John Henry Pope en hommage à monsieur Joey Thibault le 6 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 257-2019 décrétant la construction d'une nouvelle station d'épuration pour le secteur Johnville et d'autres travaux connexes et autorisant un emprunt pour en payer une partie du coût.

Résolution 2019-09-7038

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant la construction d'une nouvelle station d'épuration pour le secteur Johnville et d'autres travaux connexes et autorisant un emprunt pour en payer une partie du coût.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois.

Résolution 2019-09-7039

Compte salaires

154 511,53 \$

Compte général

201901106 (I)	PATRICK BRETON	494,38 \$
201901107 (I)	PATRICK BRETON	494,38 \$
201901109 (I)	JONATHAN SYLVESTER	651,53 \$
201901120 (I)	FRANÇOIS PROULX	513,60 \$
201901121 (I)	HYDRO QUÉBEC	11 306,11 \$
201901122 (I)	GESTION GILLES GENEST	35,04 \$
201901123 (I)	BELL CANADA	1 566,58 \$
201901124 (I)	TELMATIK	245,53 \$
201901125 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	4 938,95 \$
201901126 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	29 965,66 \$
201901127 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	890,33 \$
201901128 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 031,06 \$
201901129 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	3 577,68 \$
201901130 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	389,43 \$
201901131 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC CLÉMENT INC.	17 042,19 \$
201901132 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	1 963,84 \$
201901133 (I)	M. RÉSERVOIR	496,70 \$
201901134 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	6 817,23 \$
201901135 (I)	PUROLATOR	5,52 \$
201901136 (I)	ENTREPRISES DENIS BOISVERT INC.	2 788,14 \$
201901137 (I)	CENTRE ESTHÉTIQUE AUTO	91,98 \$
201901138 (I)	PLOMBERIE CÔTE & FRÈRE INC.	566,05 \$
201901139 (I)	1864725 QUÉ.INC.	3 827,60 \$
201901140 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	335,66 \$
201901141 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	698,90 \$
201901142 (I)	CMP MAYER INC.	203,79 \$
201901143 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	336,15 \$
201901144 (I)	GROUPE CAMERON	737,54 \$
201901145 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	656,01 \$
201901146 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	28,74 \$
201901147 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 252,04 \$
201901148 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	96,12 \$
201901149 (I)	SOMAVRAC INC.	8 662,51 \$

201901150 (I)	SHER LENN INC.	264,20 \$
201901151 (I)	PITNEY WORKS	1 088,18 \$
201901152 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	1 392,57 \$
201901153 (I)	BOB POULIOT (2002) INC.	103,48 \$
201901154 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	242,57 \$
201901155 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
201901156 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	2 502,83 \$
201901157 (I)	PH VITRES D'AUTOS	274,94 \$
201901158 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	339,18 \$
201901159 (I)	PORTES MACKIE INC.	345,52 \$
201901160 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE	1 911,20 \$
201901161 (I)	DICOM EXPRESS INC.	42,34 \$
201901162 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	153,12 \$
201901163 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	752,67 \$
201901164 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	407,53 \$
201901165 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	15 119,77 \$
201901166 (I)	CLD DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	500,00 \$
201901167 (I)	CÉLINE BLAIS	62,96 \$
201901168 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	409,78 \$
201901169 (I)	MARIO BOURGOIN	57,20 \$
201901170 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	6,90 \$
201901171 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	262,14 \$
201901172 (I)	TREVI SHERBROOKE	204,58 \$
201901173 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	85,85 \$
201901174 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	18,00 \$
201901175 (I)	INFORMATIQUE INPRO	237,31 \$
201901176 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	218,78 \$
201901177 (I)	RAFALE HYDRAU-MÉCANIQUE INC.	293,19 \$
201901178 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	10 268,34 \$
201901179 (I)	NETREVOLUTION	84,85 \$
201901180 (I)	INSTA-MIX	97,94 \$
201901181 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	165,64 \$
201901182 (I)	STONEART	4 336,86 \$
201901183 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE IND. INC.	71,02 \$
201901184 (I)	ENERGIR	27,68 \$
201901185 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	35 510,29 \$
201901186 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	63,24 \$
201901187 (I)	MACPEK INC.	1 994,39 \$
201901188 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	224,38 \$
201901189 (I)	A D F DIESEL	2 968,46 \$
201901190 (I)	CHENIL DE LA GRANGE ROUGE	689,85 \$
201901191 (I)	STRONGCO	567,54 \$
201901192 (I)	GESTION USD INC. - LOUBAC	4 333,57 \$
201901193 (I)	PARE-BRISE ÉCLAIR ENR.	74,73 \$
201901194 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	298,72 \$
201901195 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	779,71 \$
201901196 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	643,72 \$
201901197 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	919,70 \$
201901198 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201901199 (I)	SKI BROMONT	3 361,87 \$
201901200 (I)	SYNAGRI S.E.C.	287,44 \$
201901201 (I)	SIGNEL SERVICES INC.	226,96 \$
201901202 (I)	CHAUFFAGE VINCENT AUDET	149,47 \$
201901203 (I)	LES SERRES NEVILLE	948,54 \$
201901204 (I)	TRANSPORTS DE PERSONNES HSF	3 875,32 \$
201901205 (I)	PARC REGIONAL DU MONT HAM	57,51 \$
201901206 (I)	CENTRE RECREATIF O-VOLT	2 599,59 \$
201901207 (I)	ARPENTEURS-GEOMETRES MERCIER	804,83 \$
201901208 (I)	GROUPE CAMERON	626,96 \$
201901210 (I)	CLD DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	60,00 \$
201901211 (I)	FERME JAQUET INC.	250,00 \$
201901212 (I)	LACHANCE COMMUNICATION	1 144,00 \$
201901213 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	85 989,80 \$
201901214 (I)	ANDRÉ RANCOURT, LORRAINE VEILLEUX	734,96 \$
201901215 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	784,05 \$
201901217 (I)	GONFLABLE.CA INC.	230,00 \$

201901218 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	502,92 \$
201901219 (I)	LES SERVICES EXP INC.	5 846,48 \$
201901220 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	357,99 \$
201901221 (I)	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	5 858,63 \$
201901222 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	127,09 \$
201901223 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 453,58 \$
201901224 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 160,61 \$
201901225 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	21 060,25 \$
201901226 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	50 732,20 \$
201901227 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	4 980,11 \$
201901228 (I)	MARTIN TREMBLAY	306,72 \$
201901229 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 552,73 \$
201901230 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	30 167,44 \$
201901235 (I)	BÂTIRENTE	11 460,53 \$
201901236 (I)	FONDACTION	5 598,01 \$
201901237 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	813,85 \$
201901238 (I)	Desjardins sécurité financière	3 328,16 \$
201901239 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	314,34 \$
Total :		455 268,21 \$
Grand total :		609 779,74 \$

Liste des chèques annulés

201901209	GONFLABLE.CA INC.	344,97 \$
201901216	GONFLABLE.CA INC.	344,97 \$
201901231	BÂTIRENTE	11 460,53 \$
201901232	FONDACTION	5 598,01 \$
201901233	BÂTIRENTE	11 460,53 \$
201901234	FONDACTION	5 598,01 \$

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia.

- 1) Madame Manon Élisabeth Carrier pour les Loisirs Cookshire inc. demande quand ils recevront la balance due de leur marge de crédit. La mairesse confirme l'accord du conseil donné auparavant pour le paiement de cette somme, dont la trésorière verra à procéder sous peu.
- 2) Madame Manon Élisabeth Carrier pour la Maison de la Culture John Henry Pope décrit l'événement qui a eu lieu le 6 septembre dernier en hommage à monsieur Joey Thibault (point G.24 de l'ordre du jour de la présente séance). Elle précise que 1 600 personnes ont participé à leurs activités jusqu'à présent.

N) Période de questions.

Aucune.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

Résolution 2019-09-7040

Proposé par la conseillère Louise Gosselin appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la séance soit levée à 19h56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier